



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

Numéro de la
résolution ou
annotation

Province de Québec
Commission scolaire des Hautes-Rivières
École Marie-Derome

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le jeudi 14 décembre 2017 à 18 h 30, à la salle du personnel de l'école Marie-Derome.

Étaient présents :

Monsieur Guy Meunier, parent
Madame Anne-Marie Demers, parent
Monsieur Marc Vallée, parent
Monsieur Pierre-Luc Lavertu, parent
Madame Maryline Charbonneau, parent
Madame Stéphanie Parent, parent
Madame Hélène Pilote, enseignante
Monsieur Pascal Dominique Charland, enseignant
Madame Geneviève St-Louis, enseignante
Madame Karine Lefort, enseignante
Madame Jasmine Beaudry, du personnel de soutien
Madame Marie Tanguay, du service de garde
Madame Martine Groulx, représentante de la communauté
Madame Marie-Claude Bergeron, directrice

Était absent :

Madame Monique Labelle, enseignante

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance à 18 h 41

Monsieur Meunier souhaite la bienvenue au conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour et ajout des modifications suivantes :

Mme Maryline Charbonneau ajoute le point littérature numérique aux varia

CÉ2017-12-14-001



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

CÉ2017-12-14-002

Il est proposé par Madame Jasmine Beaudry

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications

Secondé par Madame Hélène Pilote

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2017

Lecture du procès-verbal et ajout des corrections suivantes :

- Au début du procès-verbal, le mot « mardi » doit être modifié par « jeudi »
- À la page 116, le mot « Que » devrait être en majuscule comme les autres.
- Au point 7.1, le mot « Madame » doit être enlevé pour ne laisser que Monsieur à Monsieur Vallée.
- Au point 11.0, l'expression « destination spéciale » doit être inscrite ainsi.
- Au point 12.1, le verbe installé doit être accordé ainsi « installées ».

Mme Anne-Marie demande de recevoir les documents plus de 24 h à l'avance.

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

Que le procès-verbal du 26 octobre 2017 soit adopté avec les modifications.

Secondé par Madame Stéphanie Parent

Adopté à l'unanimité.

4. Correspondance

La commission scolaire demande qu'il y ait une consultation du conseil d'établissement au sujet de la Politique de répartition des ressources financières. Celle-ci aura lieu au point 10 de l'ordre du jour.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

CÉ2017-12-14-003

5. Parole au public

Aucune

6. Régie interne

La régie interne est révisée par les membres du conseil d'établissement.

Toutes les modifications ont été envoyées par courriel à Madame Marie-Claude Bergeron.

- Mettre un « e » à spécial à la page 9, point 5.
- Au point 5.2, il aurait dû être écrit « financées » au lieu de « fiancé ».

Il est proposé par Madame Maryline Charbonneau

Que la régie interne du conseil d'établissement 2017-2018 soit adoptée

Secondé par Madame Karine Lefort

Adopté à l'unanimité.

CÉ2017-12-14-004

7. Sorties éducatives

Les membres du conseil d'établissement reçoivent un tableau des sorties qui auront lieu cette année pour l'ensemble des groupes de l'école.

Une vérification a été faite auprès du secrétariat général de la commission scolaire concernant l'utilisation du fonds à destination spéciale. Nous avons été informés que celui-ci peut être utilisé pour l'ensemble des élèves de l'école.

Il y a une coquille au coût de l'activité du temps des sucres. 370.00 \$ est le bon montant à inscrire.

Monsieur Meunier demande à savoir si l'argent a été réparti de façon équitable entre les groupes.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

Mme Charbonneau désire que le tableau soit présenté sous Excel et selon les coûts pour chaque niveau.

Madame Demers désire également avoir une nouvelle présentation des coûts par groupe et cycle et se propose pour y jeter un œil.

Mme Charbonneau propose d'approuver tout ce qu'il y a dans le tableau et de comparer les montants lors de la prochaine séance.

Lors de la prochaine séance, un tableau sera présenté avec les montants répartis par groupe.

Il est proposé par Madame Jasmine Beaudry

Que la tenue des sorties soit approuvée

Secondé par Monsieur Pascal Dominique Charland

Adopté à l'unanimité.

CÉ2017-11-14-005

8. Révision budgétaire

Madame Bergeron présente le budget révisé pour l'année 2017-2018.

Il est proposé par Madame Maryline Charbonneau

Que le budget révisé pour l'année 2017-2018 soit adopté

Secondé par Madame Stéphanie Parent

Adopté à l'unanimité.

CÉ2017-12-14-006

9. Mesures dédiées

Madame Bergeron présente les mesures qui ont été accordées à l'école ainsi que les projets qu'elles soutiendront durant l'année scolaire 2017-2018.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2017-2018 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2017-2018 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de notre école;

Il est proposé par Madame Marilyne Charbonneau

Que le conseil d'établissement de l'école Marie-Derome confirme
Que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures 15016, 15 024, 15 025 et 15 026.

Secondé par Madame Jasmine Beaudry

CÉ2017-12-14-007

10. Consultation sur la politique de répartition des ressources

En lien avec l'adoption du projet de loi 105, la commission scolaire consulte le conseil d'établissement de l'école au sujet de la mise à jour des objectifs et principes de la Politique de répartition des ressources.

Le délai étant court, les membres désirent prendre connaissance plus longuement du document. Ils ont jusqu'au 31 janvier pour envoyer leurs commentaires par courriel s'il y a lieu. Ces derniers



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

Doivent être envoyés à tous les membres. Si Mme Bergeron ne reçoit aucun commentaire par courriel, elle considère que nous adhérons à cette Politique.

11.0 Mise à jour du Fonds à destination spéciale

11.1 Dépôt du solde au 30 juin 2017

Le conseil d'établissement reçoit de la commission scolaire la confirmation du solde au 30 juin 2017 de Fonds à destinations spéciales. Il est de 42 150 \$.

11.2 État des revenus et des dépenses

En date du 14 décembre 2017, le solde du Fonds à destination spéciale est de 38 553 \$. Il inclut les fonds de l'option intégration et de l'harmonie scolaire.

11.3 Campagne de financement

L'argent amassé est d'environ 13 000 \$.

12.0 Fonds sans faim

Monsieur Vallée a effectué une demande de don aux Lions. Ces derniers vont étudier notre demande lors de leur prochaine rencontre. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

13.0 Photos scolaires

Nous sommes rendus à la fin de notre contrat avec la compagnie. Une tablette iPad nous est remise par celle-ci. Nous devons déterminer en équipe-école la façon qu'elle sera



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

utilisée lors de la prochaine séance. Ce point est reporté à la séance suivante.

14.0 Remerciements

Au nom du conseil d'établissement, 2 lettres de remerciements seront envoyées. La première sera envoyée au magasin Maxi du boulevard du Séminaire pour avoir offert à la rentrée un sac d'école rempli d'effets scolaires à un élève par niveau.

La seconde lettre est destinée à Monsieur François Breault qui sera remercié pour avoir offert tout le matériel nécessaire à l'installation de terrain de soccer synthétique. Nous l'inviterons également à venir à l'école lors d'une activité spéciale mettant en valeur ce beau terrain. L'événement sera réalisé dès l'arrivée du printemps.

15.0 Informations

15.1 Mot du président

Monsieur Meunier remercie des membres de leur présence et leur offre ses meilleurs souhaits pour la période des fêtes.

15.2 Mot de la direction

Nous avons eu une super semaine des mathématiques avec les capsules de Toto.

Le 19 décembre à 9 h 15, il y aura le lancement de « À l'école on bouge au cube! ». L'invitation est lancée aux membres. Monsieur Meunier propose de faire le tirage des vélos à ce moment.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

15.3 Mot des enseignantes et des enseignants

Les élèves de l'Harmonie ont eu droit à une belle soirée de samba brésilienne lors de leur nuit à l'école, le 1^{er} décembre dernier.

15.4 Mot du service de garde

Aucun

15.5 Mot de la représentante des employés de soutien

Aucun

12.6 Mot du délégué au comité de parents

Lors du dernier comité de parents, il y a eu une discussion sur les dernières années, notamment sur le désintéressement des parents au comité de parent.

La nouvelle Politique de répartition des ressources a été abordée lors de la soirée.

Marie-France Marin est la prochaine conférencière par le comité de parents. Elle viendra parler de l'anxiété et de la performance chez les enfants. Celle-ci aura lieu le 31 janvier 2018.

12.7 Mot du délégué de l'OPP

Il y aura un cinéma à l'école le vendredi 15 décembre 2017.

13.0 Varia

Littératie numérique : Mme Charbonneau nous mentionne qu'il existe dans plusieurs commissions scolaires, dont celle de Montréal, plusieurs ressources au niveau de l'intégration au langage informatique et du codage. Elle suggère de mettre en branle de telles ressources dans la commission scolaire des Hautes-Rivières.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – jeudi 14 décembre 2017

CÉ2017-12-14-008

14.0 Clôture de l'assemblée

À 20 h 44, Marie Tanguay propose la levée de la séance.

Secondée par Geneviève St-Louis.

Adoptée à l'unanimité.

Guy Meunier
Président

Marie-Claude Bergeron
Directrice